



Newsletter 02/14

Cher membre de l'ASRP,

Vous tenez entre vos mains, ou avez ouvert à l'écran, le deuxième numéro déjà de la Newsletter de l'ASRP. L'assemblée annuelle de notre association appartient au passé, et les fêtes sont imminentes.

Dans la présente lettre d'information, nous revenons sur les conclusions de notre symposium du 19 novembre à Affoltern am Albis, pour tâcher de les consolider. Le bilan était clair: ce n'est qu'ensemble que nous sommes forts! En ce sens, nous aimerions intensifier nos activités, assurer la relève et encourager de nouveaux membres à s'engager dans notre association.

Nous vous souhaitons une intéressante lecture et vous présentons au nom du comité de l'ASRP, à vous-même et à vos proches, nos meilleurs vœux pour un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2015.

Au nom de la rédaction, Andreas Meyer-Heim

Symposium de l'ASRP du 19 novembre 2014: bilan

Réhabilitation: Que coûte-t-elle? Qui paie? C'est sur ce thème que nous avons cherché, à notre assemblée annuelle, à établir le dialogue entre les organismes payeurs et les fournisseurs de prestations, et réussi à discuter dans une atmosphère constructive. Les participants, il faut s'en réjouir, ont été nombreux au symposium organisé au centre de réhabilitation pour enfants d'Affoltern am Albis.

Le Dr Sebastian Grunt a tenu le premier exposé de la journée. Il a mis en lumière les avancées de la médecine de réhabilitation pédiatrique, en prônant une approche globale des responsabilités. Dans son exposé sur les mécanismes de la politique de santé à l'œuvre dans les couloirs du Palais fédéral, le politicien Toni Bortoluzzi, conseiller national, a tiré le bilan suivant: «faites du lobbying, du lobbying et encore du lobbying!» Son exposé a suscité une vive discussion et de nombreuses questions. Le Dr Jean-Philippe Ruegger, président de la Conférence des offices AI et directeur de l'OAI de Vaud, a exposé le point de vue de l'AI, l'évolution des coûts des mesures médicales et sa volonté de renforcer la collaboration avec le personnel soignant au front. Après la «window of opportunity» (voir plus loin) et l'assemblée des membres, nous avons partagé le repas de midi. L'après-midi, les ONG ont pris la parole; Michael Harr et Natalie Bluteau ont évoqué le rôle des fondations Cerebral et pro infirmis. La table ronde et la discussion plénière qui ont suivi ont donné lieu à des échanges animés qui, malgré le sérieux des enjeux, ont parfois suscité le rire et qui – nous le croyons – ont contribué à une meilleure compréhension réciproque entre les organismes payeurs et les fournisseurs de prestations. Nous saisissons l'occasion pour remercier à nouveau nos sponsors, qui ont soutenu ce symposium.



Prix Anna Müller Grocholski 2014

Notre réunion annuelle comportait pour la première fois une «window of opportunity». Le public a pu entendre six brèves présentations de haut niveau sur des projets de recherche ou des travaux de projet et leur attribuer à chaque fois, en sa qualité de jury, un 1er, un 2e ou un 3e prix.

Outre une récompense en espèces de 2500, 200 resp. 100 francs, les gagnants du premier prix ont eu droit au remboursement de tous leurs frais (déplacement, hébergement, inscription au congrès) pour la prochaine réunion de l'EACD à Copenhague, où ils présenteront leur travail au niveau européen. Nous félicitons sincèrement Judith Graser/Petra Marsico et Rob Labruyère (1er prix de chaque catégorie), Roselyne Bruchez /Marine Jequier et Tabea Aurich-Schuler (2e prix), ainsi que David Jaquier et Claudia Aschmann (3e prix).



And the winner is...: le Dr Beat Knecht et le Dr Brigitte Jann, présidents du jury, félicitent les gagnants du premier prix Judith Graser/ Petra Marsico (à g.) et Rob Labruyère (au centre). Photo de groupe des gagnants du prix AMG et des membres du jury (à d.).

Assemblée des membres de l'ASRP

Cette brève présentation ne saurait remplacer le procès-verbal de l'assemblée annuelle. Le temps fort a été la volonté affichée par le comité de l'ASRP de renforcer le travail en réseau avec les divers acteurs, en repensant les modalités formelles et matérielles de telles coopérations. Car pour bien remplir sa mission, notre association a besoin d'affiliations et d'une collaboration active; d'où le présent appel à nos membres: «Ensemble nous sommes forts», joint à la demande expresse de persuader les institutions de professionnels de la santé de notre domaine d'adhérer à notre association. Nous serions heureux que la Suisse romande soit encore mieux représentée au comité de l'ASRP. En particulier, le domaine de la pédagogie brille par son absence à notre comité. L'assemblée a encore conféré au comité, lors d'un vote consultatif, la compétence de réfléchir à un nouveau nom à la place de SVPR/ASRP. L'idée de nous rapprocher au passage de notre «organisation mère» européenne EACD, en nous rebaptisant SACD (Swiss Academy of Childhood Disability), avec des équivalents dans les diverses langues nationales, mérite d'être poursuivie.



«Sélection grand cru science» de l'ASRP

Le Dr Rob Labruyère, lauréat du prix Anna Müller Grocholski 2014 dans la catégorie Recherche, a résumé ainsi les résultats de ses travaux à l'assemblée annuelle:

«C'est la première fois qu'une analyse par spectroscopie proche infrarouge (NIRS) était réalisée avec des enfants en train de s'exercer sur un robot conçu pour la réhabilitation des doigts. Or leur activité propre renforcée a également révélé une activité cérébrale plus intense. Cette étude démontre, images à l'appui, ce que les sciences de l'entraînement ne faisaient que soupçonner jusque-là.»

Réunion constructive à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

le 8 décembre 2014

Le 8 décembre, les présidents des trois sociétés spécialisées en pédiatrie ont rencontré à Berne, dans les locaux de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), des représentants de cet office (responsables de l'AI) ainsi que de l'AI. Le Dr Andrea Capone (présidente de la Société suisse de neuropédiatrie), le prof. Reinald Brunner (président de l'Association suisse pour les prothèses et orthèses, APO) et Andreas Meyer-Heim (PD Dr, président de l'ASRP) avaient émis le vœu avec Andrea Mengis et Martin Boltshausen (direction du service juridique de la fondation Procap), d'établir un dialogue avec l'AI sur plusieurs thèmes brûlants.

La discussion, qui s'est déroulée dans une atmosphère constructive, a porté sur les thèmes suivants: possibilités de participation des organes spécialisés (p. ex. consultations relatives aux circulaires), accélération des procédures de prise en charge des coûts et simplifications de procédure pour la pose des indications. Nous avons été entendus. De l'avis général, il serait judicieux de régler les situations complexes, chaque fois que c'est possible, directement par téléphone avec les services médicaux régionaux (SMR). Afin notamment d'éviter une explosion des procédures judiciaires; un tel scénario aboutirait à un surcroît de travail et à une hausse de coûts pour tout le monde – et constituerait une source de stress supplémentaire pour les familles. Nous avons également un effort à faire de notre côté. Car il est apparu que nous devons étudier de plus près les mécanismes de la médecine des assurances ainsi que la législation sur l'assurance-invalidité et l'assurance-maladie (y c. dans les différentes filières de formation), pour bien les comprendre et prodiguer à nos patients des conseils pertinents.



Temps forts de l'agenda – voir aussi sur le site www.svpr/asrp.ch!

- 41e congrès de la GNP (Gesellschaft für Neuropädiatrie, CH/D/A), du 23 au 26 avril 2015, Bâle
- Conférence de l'EACD à Copenhague, du 27 au 30 mai 2015
- **Assemblée annuelle de l'ASRP, 18 novembre 2015, auditoire de l'hôpital cantonal d'Aarau: TRANSFERT**



Pour terminer: un conseil de lecture

Les droits de mon enfant. Guide du droit des assurances sociales pour les parents d'enfants avec handicap.

La lecture de ce guide conçu pour les parents d'enfants handicapés est aussi recommandée aux spécialistes. En effet, l'ouvrage traite de manière claire et concise des questions pertinentes en matière d'assurances. Des exemples concrets montrent la situation parfois confuse qui règne dans ce domaine.

34 francs; commande à www.procap.ch